



RAPPORT RSE - - 2018

Date de diffusion : avril 2019

Ce rapport est une synthèse des pratiques de LEGENDRE en matière de RSE¹.
Il reflète les actions réalisées jusqu'au 31 décembre 2018.



NOUS SOUTENONS
LE PACTE MONDIAL

Ceci est notre **Communication**
sur le **Progrès** sur la mise en œuvre
des principes du **Pacte mondial**
des Nations Unies.

Nous apprécions vos commentaires
sur son contenu.



**DÉCLARATION
DE SOUTIEN CONTINU -
- au Global Compact
des Nations Unies**

LETTRE DU PRÉSIDENT - - à l'attention de l'UNGC

H.E. António Guterres
Secretary-General
United Nations
New York, NY 10017
USA

La Bazoche-Gouet, March 4th, 2019

Subject: Declaration of renewed support of the United Nations Global Compact principles

“

Dear Mr Secretary-General,

I am pleased to reconfirm the commitment of Groupe LEGENDRE to the ten principles of the United Nations Global Compact in the areas of Human Rights, Labor, Environment, and Anti-Corruption.

Groupe LEGENDRE will share this commitment with our stakeholders and annually submit a Communication on Progress.

Thus, it is my great pleasure to send you our Communication on Progress.

It describes the actions that we have undertaken to promote and implement the Global Compact principles, which are an integral part of our business strategy, culture, and daily operations.

Truly engaged in contributing to help the Global Compact reach its objectives,
I remain at your disposal.

Yours sincerely,

François LEGENDRE -
- Président du Groupe LEGENDRE





01

**PARTIE 1 -
- Présentation
de LEGENDRE**

LEGENDRE - - aujourd'hui

Depuis sa création en 1945, LEGENDRE n'a de cesse de faire évoluer ses métiers de référence afin d'apporter un service de qualité et personnalisé à ses clients.

750

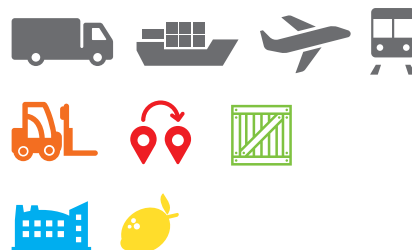
collaborateurs en moyenne
dont 15 % à l'international



6 GRANDS MÉTIERS SONT PRÉSENTS



- Transport multimodal
- Logistique & stockage
- Transfert industriel
- Emballage industriel
- Sourcing & distribution
- Communication & publicité

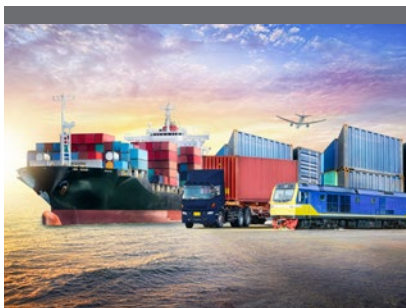


NOS RÉSEAUX ET CERTIFICATIONS

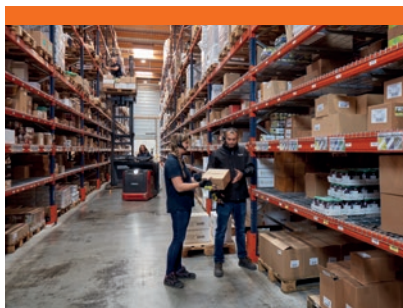


Certifié Sécurité et sûreté N°FR 00163929
Certifié Douane AEOF FR 00164273

Nos - - 6 MÉTIERS



TRANSPORT MULTIMODAL



LOGISTIQUE & STOCKAGE



TRANSFERT INDUSTRIEL



EMBALLAGE INDUSTRIEL



SOURCING & DISTRIBUTION



COMMUNICATION & PUBLICITÉ

Ces six domaines d'activités constituent un paysage tout à fait original dans le monde du transport, de la logistique et des prestations de services. En effet, s'y côtoient des **activités de services** et des **activités industrielles**, dans des secteurs traditionnels ou très innovants.

Au-delà des activités de LEGENDRE, ce sont les Femmes et les Hommes qui font la valeur de ces métiers, se traduisant depuis plus de vingt ans par ce slogan :

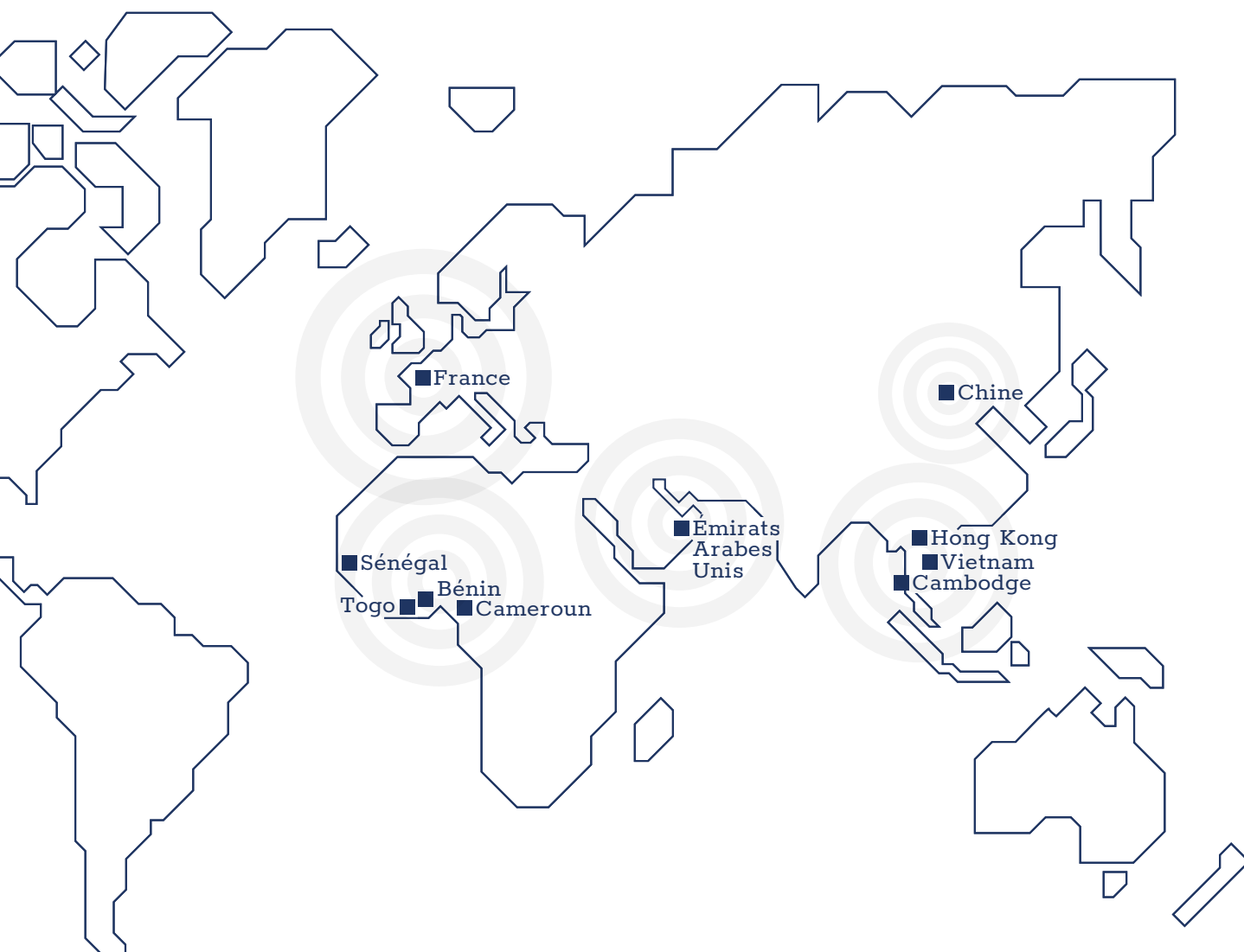
en toute
confiance

Ainsi, **pluridisciplinarité**, **souplesse**, **réactivité** et **dynamisme** sont les maîtres-mots. Ce choix stratégique de pluridisciplinarité offre aux salariés des **opportunités de formation** et de **promotion interne**. La clientèle trouve également auprès d'un fournisseur unique les interlocuteurs qui répondent à ses différents besoins.

**C'EST CE QUE LEGENDRE NOMME
LA « LOGISTIQUE GLOBALE ».**

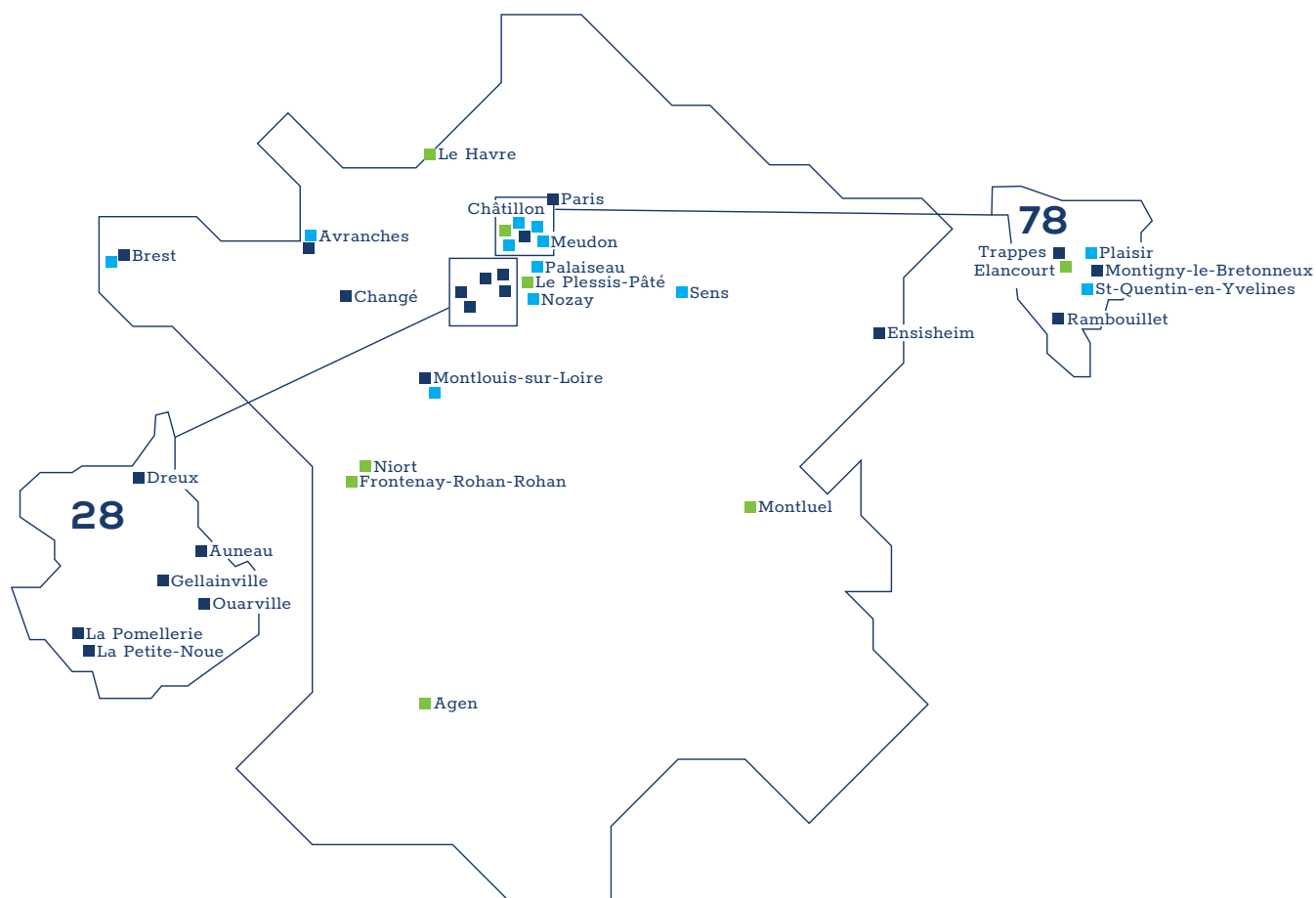
Nos - - IMPLANTATIONS

À L'INTERNATIONAL



Nos - - IMPLANTATIONS

EN FRANCE



141 000 M²
d'entrepôts de surfaces couvertes

LÉGENDE -

- Sites du groupe LEGENDRE
- Sites « In Situ » chez nos clients
- Partenaires et Actionnariat



02

**PARTIE 2 -
- LEGENDRE certifié,
labellisé et agréé**

LEGENDRE - - certifié, labellisé et agréé

NOTRE DÉMARCHE RSE EST ÉVALUÉE DANS SA GLOBALITÉ AVEC LE LABEL LUCIE



Depuis 2017, LEGENDRE a rejoint la **Communauté LUCIE** et s'est engagé dans une démarche d'évaluation RSE externe **LUCIE 26000**.

Membre
Communauté



RSE Positive
labellucie.com



CONCLUSION DE L'AUDIT LUCIE 26000

- Membre actif de l'UNGC.
- Forte politique sécurité avec l'élaboration d'un plan Risk Management.
- Forte politique qualité, y compris sur les équipements des camions. Impact sur la sécurité, sur la réduction de l'impact environnemental mais aussi sur le confort de vie des conducteurs.
- Obtention du Label CO₂.
- Valeurs familiales.
- Soutien à l'art (exposition et achat d'œuvre d'art) et mécénat.



PERFORMANCE RSE



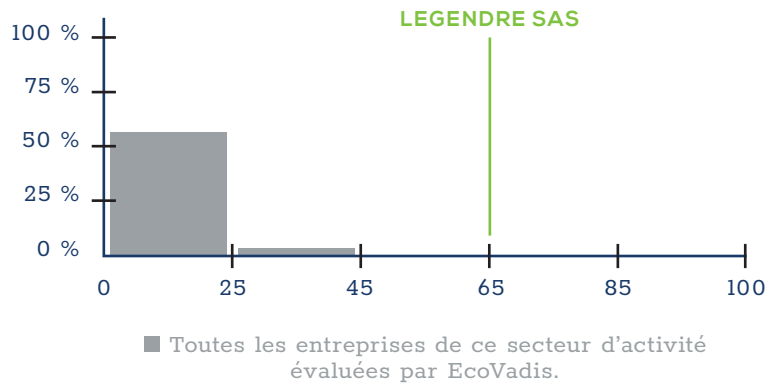
MÉDAILLE D'OR DÉLIVRÉE PAR ECOVADIS



L'agence de notation ECOVADIS a évalué notre performance RSE. Une **médaille d'or** nous a été remise.

Notre score de performance RSE est de **66/100**, c'est-à-dire le niveau confirmé sur l'échelle de notation d'ECOVADIS. Pour mémoire, le score moyen est de 41/100.

Un plan d'actions dédié a été mis en œuvre afin de nous améliorer sur les axes que nous jugeons pertinents et prioritaires.



LABELLISÉ OBJECTIF CO₂



La signature de la Charte CO₂ en 2012 a été un préalable pour réduire nos émanations polluantes dans le cadre de notre métier de transporteur routier de marchandises.

Pour aller plus loin, LEGENDRE s'est mobilisé dans la démarche « Label Objectif CO₂ », visant à **améliorer ses pratiques** et son **niveau de performance énergétique et CO₂**.

Ce **Label de performance**, obtenu en décembre 2017, officialise l'approche écocitoyenne et promeut un engagement concret en matière de RSE.

Cette reconnaissance se situe ainsi dans la continuité des valeurs portées par LEGENDRE.



PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

CERTIFIÉ ISO 9001



Le Système de Management de la Qualité mis en place au sein de LEGENDRE est conforme au référentiel **ISO 9001**.

LEGENDRE est certifié ISO 9001 **depuis plus de 20 ans et est renouvelé selon la version 2015**.



ISO 9001

AGRÉÉ OEA



Avril 2015, LEGENDRE est agréé **OEA² « Sécurité et Sûreté »**.

L'obtention de cet agrément vise à sensibiliser les sociétés impliquées dans la **chaîne logistique** et les **fabricants exportateurs** aux procédures de contrôle pour lutter, notamment, contre le trafic d'armes et d'explosifs.

Les fabricants concernés par l'exportation, hors Union Européenne, exigent de plus en plus aux logisticiens transporteurs d'être certifié OEA « Sûreté-Sécurité ».

Suite à deux audits sur site menés par les Douanes en 2018, **notre agrément OEA a été renouvelé jusqu'en 2021**.

SÉCURITÉ ET SÛRETÉ

SÉCURITÉ DES ALIMENTS

DÉMARCHE HACCP



Afin de garantir la qualité des produits alimentaires stockés, l'agence Logistique de Gellainville (28) a mis en place une démarche HACCP³.

Cette analyse des dangers, au regard de la **sécurité des aliments**, s'applique à l'ensemble des prestations logistiques exercées sur ce site pour le compte d'un client. Dès lors, les 7 principes suivants sont respectés :

- Analyse des dangers.
- Détermination des points critiques pour la maîtrise (CCP).
- Fixation du ou des seuil(s) critique(s).
- Mise en place d'un système de surveillance permettant de maîtriser les CCP.
- Détermination des mesures correctives à prendre lorsque la surveillance révèle qu'un CCP donné n'est pas maîtrisé.
- Application des procédures de vérification.
- Constitution d'un dossier dans lequel figureront toutes les procédures et tous les relevés concernant ces principes et leur mise en application.



DÉMARCHE GREEN IT



LEGENDRE est engagé depuis 2010 dans une démarche Green-IT, plus communément appelée « **Informatique durable** ».

Déployée par le service informatique et téléphonie, cette démarche vise à :

- Diminuer les rejets CO₂ liés à la consommation électrique.
- Maîtriser les coûts de maintenance et à diminuer les interventions sur sites, générateurs de CO₂.
- Diminuer les émissions de déchets et favoriser le recyclage des composants électroniques.



INFORMATIQUE DURABLE



03

PARTIE 3 - - Nos engagements en faveur de la RSE

Nos engagements - - EN FAVEUR DE LA RSE

ENGAGEMENT RISK MANAGEMENT



MANAGEMENT

Initiée en 2013 et en s'appuyant sur le cabinet de conseil « 5RM », l'équipe du Risk Management s'engage dans une **politique de gestion des risques et d'amélioration continue**. Ce groupe de travail a notamment pu conduire à la formalisation d'une **politique RSE**.

Cette démarche novatrice du Risk Management prend vie autour d'une **équipe pluridisciplinaire** et s'articule autour de cinq domaines de risques. Le Risk Management participe notamment à :

- La promotion d'actions d'amélioration au sein de chaque Business Unit.
- La validation des aspects techniques en termes d'identification, d'analyse, d'évaluation et de traitement des risques.
- La contribution de la diffusion d'une culture du risque.
- L'analyse de la pertinence et de la cohérence du dispositif de financement des risques.
- L'animation, la structuration et la coordination de la démarche au sein de LEGENDRE.



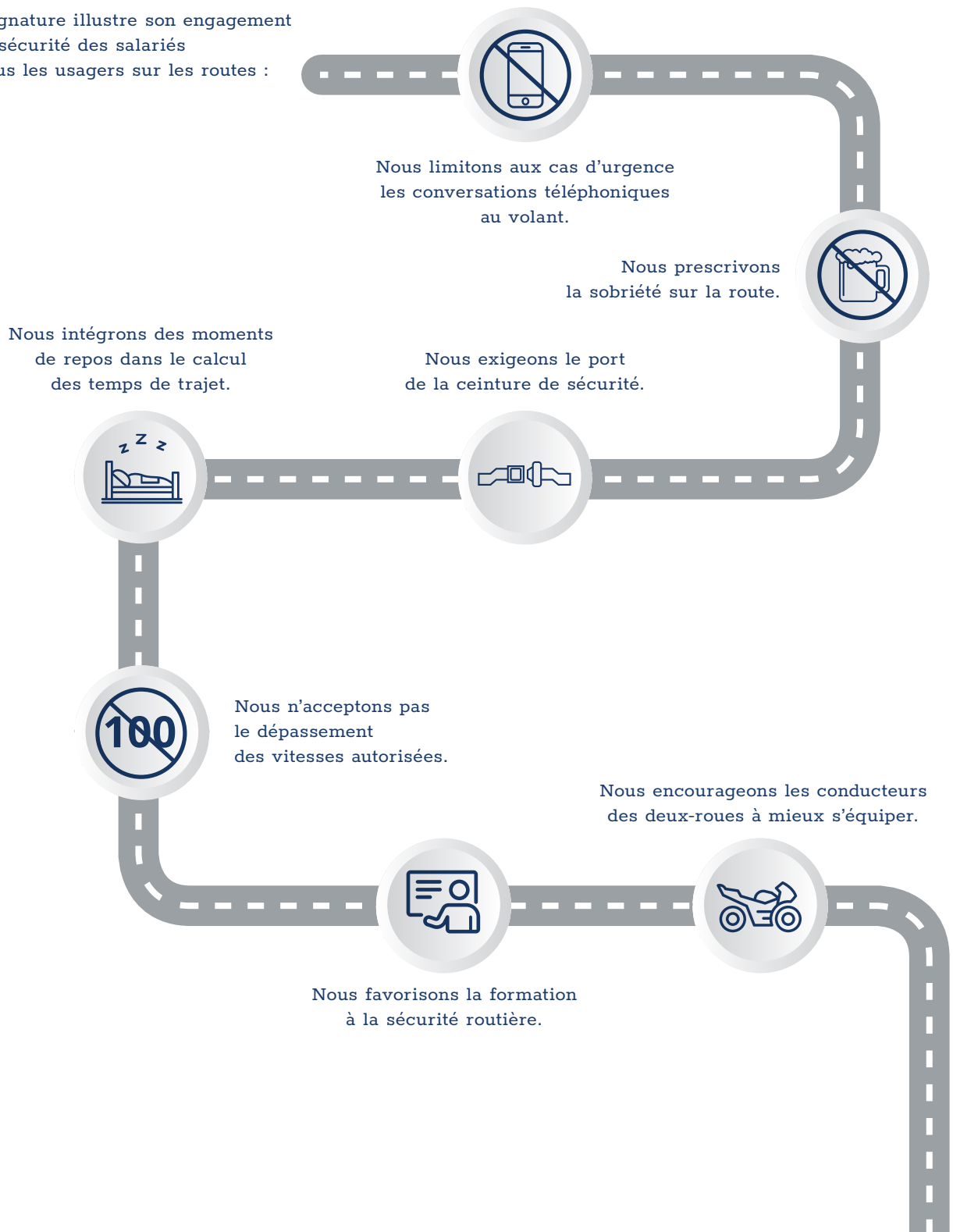
SÉCURITÉ ROUTIÈRE TOUS RESPONSABLES

SIGNATAIRE DE LA CHARTE SÉCURITÉ ROUTIÈRE



Depuis décembre 2016, LEGENDRE a signé la Charte Sécurité Routière
« 7 ENGAGEMENTS POUR UNE ROUTE PLUS SÛRE ».

Cette signature illustre son engagement
pour la sécurité des salariés
et de tous les usagers sur les routes :





ADHÉSION À L'UNGC



LEGENDRE a rejoint l'UNGC⁴ en 2017 et **intègre de ce fait la plus grande corporation d'entreprises responsables du monde.**

En adhérant au Pacte Mondial des Nations Unies, LEGENDRE s'engage à prendre des mesures pour modifier son fonctionnement en faveur :

- Du respect des Droits de l'Homme.
- Du respect des conditions de travail.
- De l'environnement.
- Et de la lutte contre la corruption.

LEGENDRE intègre ainsi les dix principes fondamentaux de l'UNGC dans sa **stratégie**, sa **culture** et ses **activités quotidiennes** au travers d'un **plan d'actions spécifique**.





04

PARTIE 4 - - Notre adhésion au Pacte Mondial des Nations Unies

RESPECT DES DROITS DE L'HOMME - - et des conditions de travail

Pour aller toujours plus loin dans sa démarche RSE, LEGENDRE a adhéré au Pacte Mondial des Nations Unies et s'engage de ce fait à **communiquer annuellement ses progrès réalisés sur la base des dix principes de l'UNGC.**

Dans ce cadre, les efforts de LEGENDRE se poursuivent et se concentrent essentiellement sur le respect des **Droits de l'Homme et des conditions de travail**, tout en veillant à respecter les principes relatifs à **l'environnement** et à **lutter contre toutes formes de corruption.**

Les engagements de LEGENDRE en faveur du respect des Droits de l'Homme et des conditions de travail (B) sont issus des principes 1 à 6 de l'UNGC (A). **Plusieurs actions sont mises en œuvre** par les équipes LEGENDRE (C).

A - PRINCIPES DE L'UNGC



PRINCIPE 1

Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux Droits de l'Homme.



PRINCIPE 2

Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des Droits de l'Homme.



PRINCIPE 3

Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.



PRINCIPE 4

Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.



PRINCIPE 5

Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants.



PRINCIPE 6

Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.



B - ENGAGEMENTS DE LEGENDRE



LEGENDRE s'engage à :

- **Faire respecter les Droits de l'Homme** énoncés dans la Déclaration Universelle et veiller à les promouvoir au sein de son entité et dans sa sphère d'influence.
- **Promouvoir** les principes des Droit de l'Homme.
- **Mettre en place des indicateurs** afin de mesurer la bonne application des réglementations relatives à son secteur d'activité.
- **Veiller au bien-être et à la sécurité de ses salariés** ainsi qu'à toujours rechercher des améliorations constantes allant dans cette optique.
- **Respecter les obligations légales** relatives au droit du travail et à agir dans le respect de la réglementation sociale.
- **Favoriser la diversité au sein de ses équipes** et à exclure toute forme de discrimination à l'embauche comme durant la vie du salarié dans l'entreprise.

C - MISE EN ŒUVRE PAR LEGENDRE



1) Droits de l'Homme

LEGENDRE promeut, au sein de ses entités et de sa sphère d'influence, les Droits de l'Homme via notamment une **communication sur le progrès et la Politique RSE** revues annuellement.

Des **procédures d'alerte** en cas de non-respect des droits de la personne et de lutte contre le harcèlement sont déployées.

Des **formations en management** sont également suivies par les équipes encadrantes.

Ainsi, **aucune réclamation, condamnation ou plainte** n'a été formulée à l'encontre de LEGENDRE sur des questions relatives au respect des Droits de l'Homme et des conditions de travail.



	2016	2017	2018
Nombre de réclamations relatives au respect des Droits de l'Homme	0	0	0
Nombre de réclamations relatives à des questions d'égalité de traitement	0	0	0
Nombre de réclamations relatives à la liberté d'association	0	0	0
Nombre de réclamations liées à la faute inexcusable de l'employeur	0	0	0

Nombre de réclamations relatives au respect des Droits de l'Homme et des conditions de travail



2) Conditions de travail

Chaque nouveau salarié bénéficie d'un **parcours d'intégration** spécifique et adapté à son poste de travail. Une **Charte d'embauche et d'intégration** du nouveau salarié a également été formalisée.



Les femmes et les hommes sont la plus précieuse des richesses de l'Entreprise et nous sommes fiers et heureux de vous accueillir parmi nos équipes. Intégrer une nouvelle entreprise, un nouveau poste de travail, une nouvelle équipe, est un moment important de toute carrière professionnelle.

Notre volonté est de le rendre convivial et de vous aider à trouver vos repères le plus facilement...

Mot d'accueil de François LEGENDRE –
– à tout collaborateur



De ce fait, tout nouveau collaborateur se verra offrir l'ensemble des documents nécessaires à **un accueil de qualité** et son tuteur lui présentera son agence.

Les **risques liés à sa fonction** feront l'objet d'une présentation spécifique, ses **EPI**⁵ lui seront remis avant sa prise de poste pour une intégration optimale.



Legendre Parcours d'intégration

Nom & Prénom salarié(s) _____ Nom & Prénom du tuteur _____
 Site _____ Service _____
 Fonction occupée _____ Responsable _____

Phase 1

Préparation du dossier d'embauche _____ Déclaration du tuteur _____
 Préparation des EPI _____ Dossier d'intégration _____

Phase 2

A) À l'embauche

Remise du dossier d'embauche _____
 Remise de la convention à la visite médicale _____
 Rappel des horaires de travail _____
 Remplissement biométrique _____
 Présentation de l'entreprise _____
 Présentation des locaux sociaux _____
 Explication du règlement intérieur _____
 Explication des accords d'entreprise applicables _____
 Sensibilisation initiale à l'OEA _____

B) En fonction

Indication de la zone fumure _____
 Transmission des modalités de stationnement _____
 Indication de la localisation du point de rassemblement _____
 Identification des accès interdits (accès piétons, camions, etc.) _____
 Rappel de respecter le Code de la Route _____
 Visite des sites sur lesquels l'arrivant est susceptible de travailler _____

C) Prévention des risques

Transmission des règles de circulation et EPI obligatoires _____
 Remise du "kit de travail" _____
 Présentation des Équipements de Sécurité _____
 Présentation de la trousse de secours _____
 Exercice d'évacuation et des sorties de secours _____
 Travail en cas d'accident et d'urgence, des missions et objectifs, à l'utilisation du SIMH _____

D) Dispositions

Phase 3

En poste

_____ permettant la prise de poste _____
 Sécurité liée à la fonction _____
 (par exemple d'un café par exemple) _____
 les EPI et consignes de sécurité _____

Phase 4

Pré-prise (pré) (obligatoire à attendre)

Remplissage du questionnaire à la fin de la phase 2 _____
 Signature de la charte partie sécurité à la fin de la phase 2 _____
 Exercices pratiques de prise de poste _____
 Présentation du travail (à compléter) _____

Phase 5

Intégration

_____ reconnus avant la prise de poste _____
 _____ reconnus avant la prise de poste _____

Dans le cadre de son **engagement social**,
 LEGENDRE comptabilise en 2018 :


130
 entretiens
 professionnels

 **+ 426 000 €**
 de budget lié à la formation


5 249
 heures de
 formations professionnelles

De nombreux indicateurs sont tenus à jour par LEGENDRE et sont **communiqués à tous ses salariés**. Ces données illustrent une volonté de **transparence** en matière de conditions de travail.

En effet, **la sécurité au travail est un des piliers de l'engagement Risk Management** et se situe au cœur du dispositif LEGENDRE.



	2016	2017	2018
Taux de fréquence :			
$\frac{\text{Nombre d'AT avec arrêt x 1 000 000}}{\text{Nombre d'heures travaillées}}$	59,85	45,90	42,33

Taux de fréquence des AT (LEGENDRE)



	2016	2017	2018
Nombre d'audits Risk Management	12	9	17
Nombre d'inspections de site	80	75	127
Nombre d'actions correctives engagées grâce aux audits Risk Management	175	133	194

Nombre d'audits réalisés portant sur la sécurité, sûreté et les conditions de travail (LEGENDRE)

Cette année, **12 enquêtes et actions** ont été engagées, suivies et réalisées conjointement avec les équipes du **CHSCT** et du **Risk Management**.

Ainsi, les efforts de LEGENDRE ont abouti à une **amélioration significative des conditions de travail et de sécurité des salariés**.



E.P.I.

Renforcement de l'obligation du port des E.P.I. sur certaines activités.



CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Renouvellement de l'affichage des consignes de sécurité.



ALERTE SÉCURITÉ

Diffusion d'une alerte sécurité sur le franchissement d'une zone dangereuse avec un engin de levage.

ALERTE SÉCURITÉ

Diffusion d'une alerte sécurité sur l'utilisation d'une agrafeuse marteau.



AMÉNAGEMENT DES POSTES DE TRAVAIL

Aménagement des postes de travail sur une nouvelle zone d'intégration de mobilier urbain au sein d'une agence d'Emballage Industriel.



CASQUE DE COMMUNICATION

Utilisation de casque de communication radio sur fréquence libre à déclenchement vocal. Ces casques permettent une meilleure coordination des manutentions avec angle mort.



INFORMATIQUE EMBARQUÉE

Poursuite du déploiement de l'informatique embarquée avec écran tactile et navigation poids-lourds connectée sur le tachygraphe numérique : ces ordinateurs de bord enregistrent des informations relatives au conducteur et à son véhicule. En tant que passerelle applicative sécurisée, la nouvelle version du système d'informatique embarquée de LEGENDRE permet au conducteur et à l'exploitant d'échanger des informations en temps réel. Le respect de la réglementation sociale européenne est également facilité grâce à un suivi plus fin des temps de conduite, des temps de repos et de service de tous les conducteurs.

SENSIBILISATION SÉCURITÉ

Sensibilisation liée à la sécurité des nouveaux conducteurs poids lourds lors du parcours d'intégration.



PANNEAUX ISOPHONIQUES

Déploiement de panneaux isophoniques et réorganisation des pôles administratifs dans un open-space.



DÉFIBRILLATEUR

Mise en place d'un défibrillateur semi-automatique au sein de nos agences.

PROJECTEUR LED

Tous nos chariots élévateurs sont équipés d'un projecteur LED pour signaler aux piétons ou à tout autre engin l'approche du véhicule.





ASTRE MOBILITY

Mise en service d'Astre Mobility : LEGENDRE a débuté le déploiement d'ASTRE Mobility par le biais d'une application sur smartphone permettant de **tracer en totalité les chargements et les livraisons** réalisés par nos conducteurs de poids lourds. Cette technologie est utilisée par les **conducteurs LEGENDRE** après avoir reçu une formation interne.

ASTRE Mobility, seconde étape de notre grand **projet E-TMS⁶** de digitalisation transport, est mis en place par la BU Transport, le Service HSE et notre équipe Informatique et Télécommunication. LEGENDRE est le **premier membre du groupement ASTRE** à vouloir s'équiper de la technologie mobile embarquée sur la globalité de ses activités. Les avantages de cette application mobile sont aussi bien ressenties par nos conducteurs que par l'exploitation transport :

- **Un allègement des contraintes administratives.**
- **Une diminution des documents papiers.**
- **Et un gain de temps.**

TRANSPALETTES ÉLECTRIQUES

Déploiement de transpalettes électriques. Ces équipements électriques ont remplacé les transpalettes manuels pour charger et décharger les poids lourds.



ÉCLAIRAGE LED

Déploiement de l'éclairage LED permettant un meilleur confort visuel dans les allées de circulation et dans les zones de stockage ainsi qu'une diminution significative des consommations d'énergie.



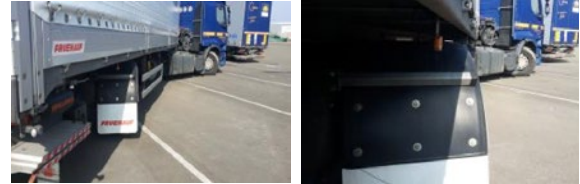
RENOUVELLEMENT PARC DES CHARIOTS

Renouvellement du parc des chariots élévateurs pour plus de confort et de sécurité dans les zones logistiques. Les sièges sont réglables, les chariots sont plus maniables et offrent une meilleure ergonomie contre les risques liés aux troubles musculosquelettiques.



ERGONOMIE

Amélioration de l'ergonomie des postes administratifs d'une agence de transport avec mise en place de sièges plus ergonomiques et déploiement de repose-pieds.



SEMI-REMORQUE CITY

Mise en service de semi-remorques type « CITY » facilitant les accès en zone urbaine et réduisant le stress du conducteur. Ces semi-remorques dotées d'un essieu arrière dirigé permettent une meilleure manœuvrabilité en tournant quasiment sur place.

**INDICATEURS ACCIDENTS DU TRAVAIL
TRANSFERT INDUSTRIEL ET TECHNOLOGIQUE**

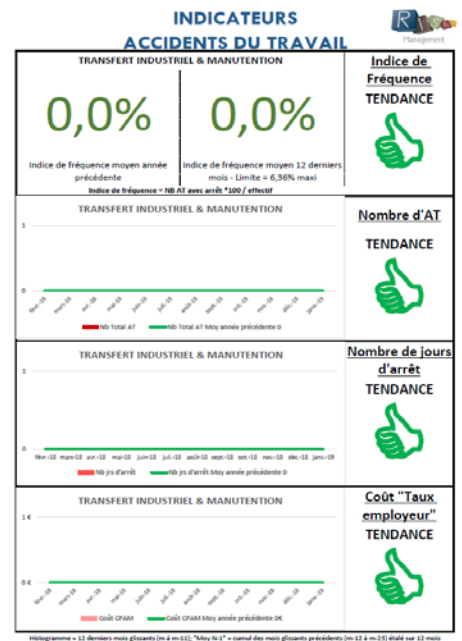
1173 JOURS sans accident de travail

0 personne absente chaque mois cette année

1173 JOURS meilleure performance des 36 derniers mois

LES INDICATEURS RISK MANAGEMENT

Les indicateurs Risk Management sont analysés et commentés mensuellement par le Comité de Direction et le Comité Opérationnel. Un affichage de ces indicateurs est également en place et actualisé tous les mois au sein de toutes les agences LEGENDRE via les écrans de communication.





RGPD

Depuis l'entrée en vigueur du **règlement général sur la protection des données**, LEGENDRE a déployé sa **Politique RGPD**.

À travers cette Politique, LEGENDRE y présente :

- La sécurité et la conservation des données personnelles.
- Le rôle des parties dans le traitement des données personnelles nécessaires à la réalisation de nos prestations.
- Quelles données personnelles nous sont nécessaires et comment les obtenons-nous ?
- Quelle utilisation de ces données personnelles ?

Un plan d'actions RGPD est également mis en œuvre conjointement par les Services HSE, Informatique et Ressources Humaines.

Nous avons également acquis un **progiciel de sécurisation et de gouvernance des données** afin de nous protéger d'éventuelles cyberattaques.



Respect des principes relatifs à – – L'ENVIRONNEMENT

Les engagements de LEGENDRE en matière de respect de l'environnement (B) sont inspirés des principes 7 à 9 de l'UNGC (A), contribuant ainsi à la **réalisation de nombreuses actions en faveur de la protection de l'environnement (C)**.

A - PRINCIPES DE L'UNGC



PRINCIPE 7

Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement.



PRINCIPE 8

Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.



PRINCIPE 9

Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

B - ENGAGEMENTS DE LEGENDRE



LEGENDRE, notamment dans le cadre de son métier de transport routier de marchandises, a une part de responsabilité dans le rejet des émissions de CO₂. C'est pourquoi nous nous engageons à :

- Réduire nos émissions polluantes.
- Minimiser les consommations de ressources.
- Déployer une démarche structurée de protection de l'environnement.

C - MISE EN ŒUVRE PAR LEGENDRE



La signature de la « Charte d'engagements volontaires de réduction des émissions de CO₂ » en 2012 et ces renouvellements successifs illustrent l'engagement de LEGENDRE en faveur du respect de l'environnement.

Cette ambition est d'autant plus prégnante avec l'obtention en 2017 du « Label de performance Objectif CO₂ ».

Pour plus de clarté sur les démarches mises en œuvre par LEGENDRE, des « focus » présenteront des exemples d'actions menées par ses différents services :

- Business Unit Transport.
- Services administratifs.
- Service informatique.
- Business Unit Transfert industriel.
- Collecte de piles usagées en faveur du Téléthon.

FOCUS

01

BUSINESS UNIT TRANSPORT

>>>>> Valves émettrices dans les pneumatiques

Des valves montées sur les roues des poids lourds ainsi que des bornes présentes en entrée des agences LEGENDRE permettent de mesurer la pression des pneus. Ainsi, si un pneumatique est dégonflé, une alerte est envoyée à l'exploitant et au prestataire en charge de l'entretien des pneus.

La sécurité des conducteurs et des usagers de la route est davantage prise en compte car une meilleure adhérence de freinage est garantie, tout comme une diminution de l'usure des pneus et de la consommation de carburant de nos véhicules.

Une grande réactivité est garantie puisque le prestataire dispose du même logiciel d'informatique embarquée que LEGENDRE permettant de connaître la position exacte de chaque poids lourd. Le prestataire peut ainsi intervenir dans les meilleurs délais sur chaque véhicule.



Le vert nous va si bien !
Labellisé depuis décembre 2017



»»»» Recyclage des pneumatiques

Le recyclage des pneumatiques fait partie des critères de sélection pour retenir le manufacturier en charge de cet entretien.

Les pneus des poids lourds sont recyclés par un prestataire et, pour assurer un meilleur suivi, chaque pneu dispose d'un numéro de série qui est relevé lors du montage.

»»»» Performance environnementale Label CO₂

	2016	2017	2018
gCO ₂ / km	1 000	994	En attente des données de l'ADEME
Évaluation de la performance CO ₂ selon l'ADEME	Bonne	Très bonne	En attente des données de l'ADEME

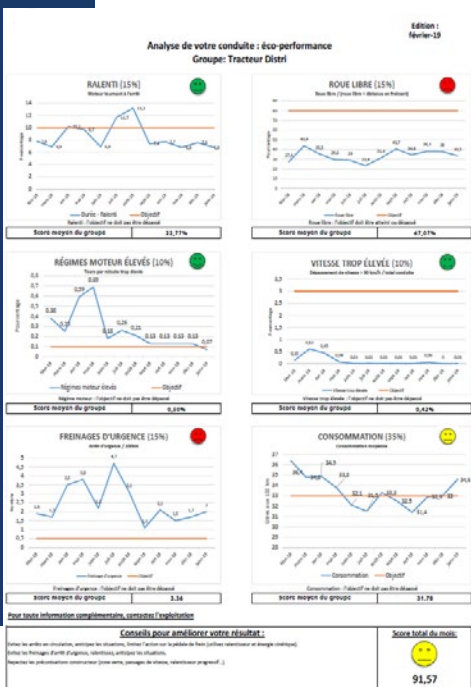


»»»» Rapports éco-performance

Chaque conducteur de poids lourd bénéficie d'un suivi personnalisé lié à sa conduite via un rapport éco-performance individuel.

Le conducteur peut connaître, notamment, sa consommation de carburant, le nombre de freinage d'urgence, les régimes moteurs élevés et son objectif mensuel à atteindre.

Des conseils personnalisés pour améliorer les résultats sont donnés au conducteur en fonction de son comportement de conduite.



02 SERVICES ADMINISTRATIFS

Parallèlement, LEGENDRE tend à **réduire sa consommation de papier**. Pour cela, il :

- Favorise la **digitalisation** des documents au détriment du papier, notamment par le biais des ordres de transport directement disponibles en ligne pour les clients.
- **Sensibilise** les salariés à la consommation de papier et aux coûts d'impression.
- **Favorise l'impression recto-verso** en paramétrant par défaut les matériels mis en place afin de diminuer les impressions couleurs, dix fois plus coûteuses.
- Dispose d'un **système d'informatique embarquée** dans chaque poids-lourd et réduit ainsi les documents papier à imprimer.

>>>> Consommation de papier

	2011	2016	2017	2018
Poids de papier consommé (kg)	23 019	14 197	13 733	11 750
Comparaison avec 2011 (année de référence)	-	- 32 %	- 34 %	- 44 %



>>>> Mentions figurant sur les signatures mail LEGENDRE



Je pense environnement. Ai-je vraiment besoin d'imprimer ce message ?

”



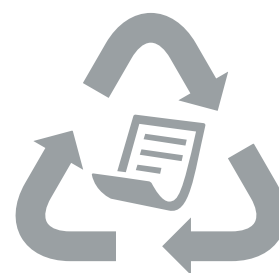


>>>> Recyclage des papiers de bureau

En 2018, le personnel de LEGENDRE a trié plus de 4 tonnes de papier. Notre prestataire s'est ensuite chargé de la collecte de ces déchets pour les valoriser.

PAPIERS : BILAN ÉNERGÉTIQUE 2018

Économies d'eau	120 645 litres
Économies d'énergie	46 086 kWh
CO ₂ non rejeté	2 212 kg
Arbres épargnés	68 unités



>>>> Recyclage des toners et cartouches d'encre

En 2018, plus de 170 kg de toners et cartouches d'encre usagés ont été triés. Ils ont ensuite été confiés à un prestataire pour leur recyclage.



TONERS : BILAN ÉNERGÉTIQUE 2018

Économies d'eau	894 litres
Économies d'énergie	1 540 kWh
CO ₂ non rejeté	104 kg
Arbres épargnés	308 unités

03 SERVICE INFORMATIQUE

Le Service Informatique et Téléphonie de LEGENDRE réalise un rapport Green IT annuel. Nous suivons annuellement la consommation électrique de tous nos matériels informatiques référencés, à savoir les PC standards, les écrans et les imprimantes. Pour tous ces matériels, nous établissons un reporting sur la consommation électrique annuelle par unité (kWh), le coût total annuel (€) et le rejet total de CO₂ (kg/an).

>>>> RECYCLAGE DES D3E

Tous les D3E⁷ de LEGENDRE (écrans, PC, imprimantes, téléphones portables...), sont rassemblés en interne en un seul point de collecte.

Ces équipements informatiques sont ensuite confiés à un éco-organisme agréé par l'État qui est en charge du recyclage de ces déchets.



	2016	2017	2018
Poids total de D3E (kg)	704	1 836	1 800



04 BUSINESS UNIT TRANSFERT INDUSTRIEL

>>>> PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

LEGENDRE mène également des actions de préservation et de développement de la biodiversité sur le territoire de Chartres.

En effet, un partenariat avec un apiculteur eurélien a été mis en place. Six ruches sont implantées sur un des sites de la Business Unit Transfert Industriel.

Ainsi, 40 000 abeilles œuvrent pour produire l'équivalent de 30 kg de miel par ruche et contribuent à la pollinisation de la Beauce chartraine.

03 COLLECTE DE PILES USAGÉES

Pour sa deuxième participation à l'opération « 1 pile = 1 don, de l'énergie pour le Téléthon », LEGENDRE a collecté 171 kg de piles usagées en faveur de l'AFM[®] Téléthon.

Le poids des piles collectées est ensuite reversé sous forme de don.

LEGENDRE s'est également vu décerner un diplôme dans le cadre de son engagement au côté de l'AFM-Téléthon.

Participation à l'opération en interne.

1 [battery icon] = 1 [heart icon] DON
de l'énergie pour le Téléthon !



Respect des principes relatifs à - - LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Les engagements de LEGENDRE pour lutter contre le risque de corruption (B) sont issus du principe 10 de l'UNGC (A). LEGENDRE veille ainsi à **agir de façon éthique et à prévenir toute forme de corruption (C)**.

A - PRINCIPES DE L'UNGC



PRINCIPE 10

Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

B - ENGAGEMENTS DE LEGENDRE



LEGENDRE s'engage à **lutter contre toutes formes de corruption, à agir de façon éthique et loyale avec ses partenaires.**

C - MISE EN ŒUVRE PAR LEGENDRE



Force est de constater que LEGENDRE, dans le cadre de ses activités et au regard de sa taille, est **peu concerné par le risque de corruption.**

En matière d'éthique, la première mise en œuvre de LEGENDRE porte sur le **respect des règles de bonne gouvernance** de l'entreprise. Pour satisfaire cette volonté, nous avons mis en place **deux organes de gouvernance distincts** : le Comité de Direction et le Comité Opérationnel.

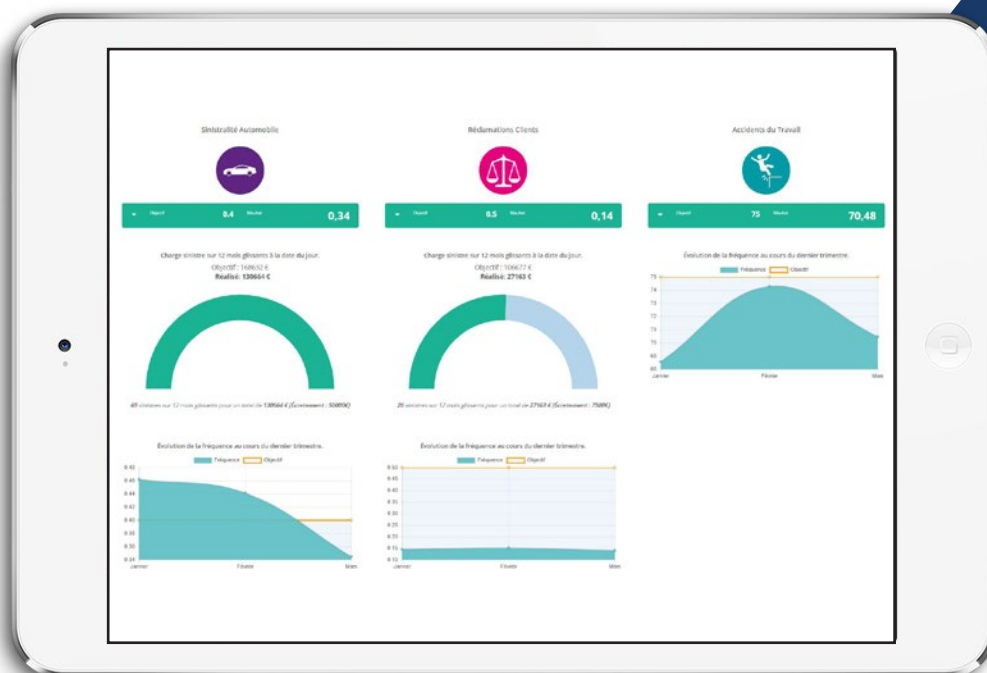


Le Comité de Direction et le Comité Opérationnel se réunissent une à deux fois par mois afin de **suivre les plans d'actions et d'analyser les principaux indicateurs des activités LEGENDRE**, parmi lesquels :

- Les indicateurs Risk Management - RSE.
- Les indicateurs sociaux.
- Les indicateurs de performances économiques.
- Les indicateurs de performance de développement commercial.
- Les indicateurs de performance de taux qualité.

Lors de ces réunions mensuelles, sont également associées les questions relevant de **l'éthique**, des **pratiques loyales**, du **rendre compte**, de la **transparence** et la **conformité réglementaire**.

Pour renforcer son expertise, LEGENDRE a choisi de **se faire accompagner par des experts financiers, des consultants externes et d'un expert en Risk Management - RSE**.



CHARTE DES ACHATS RESPONSABLES



Depuis 2018, LEGENDRE a rédigé et déployé sa Charte des Achats Responsables.

Cette Charte a pour vocation d'être un cadre de référence commun pour notre Service Achats, nos fournisseurs et nos sous-traitants.

Elle témoigne également notre volonté d'intégrer les principes de la RSE dans l'ensemble de nos métiers et de les promouvoir dans nos relations avec nos partenaires.



APPLICATION VOLONTAIRE DE LA LOI SAPIN II (RELATIVE À LA TRANSPARENCE ET À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION)



LEGENDRE ne vise pas, aujourd'hui, à être certifié ISO 37001⁹ et privilégie, de ce fait, une démarche volontaire dans la mise en œuvre des mesures anticorruption.

N'étant pas soumis au champ d'application de la Loi Sapin II, nous avons néanmoins décidé de l'appliquer volontairement. Pour ce faire, nous nous sommes appuyés sur le « guide pratique pour la mise en œuvre des mesures anticorruption imposées par la loi aux entreprises » développé par Transparency International France.

Au final, l'évaluation a conclu qu'aucune priorité ou mesure d'atténuation des risques n'a été définie en raison d'une absence de risque significatif ou critique.



	2016	2017	2018
Nombre de réclamations relatives à des questions de corruption, extorsion de fonds ou pots-de-vin	0	0	0
Nombre de plaintes formulées relatives à des questions de corruption, extorsion de fonds ou pots-de-vin	0	0	0
Nombre de condamnations relatives à des questions de corruption, extorsion de fonds ou pots-de-vin	0	0	0



**NOS DÉFIS RSE -
- pour les années à venir**

NOS DÉFIS RSE - - pour les années à venir

Les perspectives d'amélioration de LEGENDRE pour les prochaines années se concentreront essentiellement sur les actions suivantes :

- Être labellisé **LUCIE**.
- Mettre en œuvre les pistes d'amélioration pertinentes proposées lors de l'audit externe **LUCIE 26000**.
- Réaliser les actions pertinentes **RSE** proposées par l'agence de notation **ECOVADIS** suite à l'obtention de la Médaille d'Or **ECOVADIS**.
- Traduire notre **Charte des achats responsables en anglais** et la diffuser à nos parties prenantes à l'international.
- Pour renforcer les actions et engagements en matière de **lutte contre la corruption**, une **sensibilisation des salariés** sera à l'étude. Cette communication se matérialiserait, notamment, sur des écrans dynamiques répartis sur l'ensemble des agences. De plus, une sensibilisation viserait plus spécifiquement les collaborateurs ayant un poste à risque d'exposition.
- Poursuivre le déploiement du plan d'actions relatif au **Règlement Général sur la Protection des Données**.
- **Mentionner le rejet de CO₂ sur les pieds de facture** avec possibilité d'extraction par thèmes (client, activité, groupe de PL...).
- Mener des actions relatives à la **Qualité de Vie au Travail**.
- **Finir le déploiement d'Astre Mobility** pour 2019.
- **Augmenter la part de véhicules PL Euro VI** sur l'ensemble de notre parc.
- Mettre en œuvre de nouvelles **mesures de prévention liées à l'alcool et aux produits stupéfiants dans le cadre du travail**.
- Participer au **Club RSE au sein du Groupe ment ASTRE**.
- Animer la **Rencontre Performance « La labellisation comme outil de planification et de progrès dans vos démarches RSE »** en partenariat avec la Chambre de Commerce et de l'Industrie d'Eure-et-Loir.
- **Renouveler le parc machines sur l'activité Emballage Industriel**.
- Déployer de nouveaux **véhicules électriques** pour les navettes intersites LEGENDRE et les livraisons en centre-ville.
- **Étudier la possibilité de mettre en circulation des poids-lourds roulant au Gaz Naturel Véhicule ou avec d'autres énergies alternatives**.
- Favoriser l'utilisation de la **plateforme de formation digitalisée** destinée aux conducteurs, caristes, comptables, encadrement et commerciaux. Tous les salariés, via cet e-learning, pourront acquérir ou compléter leurs compétences en utilisant leur smartphone, tablette ou PC.
- Poursuivre le déploiement des **communications dynamiques** sur chaque agence au travers d'écrans. Ces sensibilisations se concentreront sur des thématiques RSE et sur des événements spécifiques au métier de l'agence.

“ Les équipes LEGENDRE
ont donc de l’ambition et le démontrent
par les réussites de nombreux projets.

De nouveaux challenges attendent
d’être accomplis ! ”



 **Legendre**
LA LOGISTIQUE GLOBALE

LEGENDRE

La Petite Noue - BP 10003
28330 La Bazoche-Gouet

☎ +33 (0)2 37 29 37 00

✉ contact@legendre.fr

www.legendre.fr

